

Séance du 14 mars 2023

Délibération n° 2023-15

Suite à la convocation en date du 6 mars 2023, le Conseil d'Administration de l'Ecole Centrale de Nantes, sous la présidence de Monsieur Gérard CREUZET, a examiné la délibération ci-dessous.

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 93-1143 du 29 septembre 1993 portant création de l'Ecole Centrale de Nantes ;

Vu les statuts de l'Ecole Centrale de Nantes approuvés par arrêté ministériel du 18 mai 1994 publié au Journal Officiel du 4 juin 1994 ;

EXPOSE DES MOTIFS

Il appartient au Conseil d'Administration de voter les durées d'amortissement.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'introduire une durée d'amortissement de 3 ans pour les comptes suivants :

- 215475 Matériel scientifique
- 215674 Matériel d'enseignement
- 215773 Agencements et aménagements du matériel et outillage

DELIBERATION :

Le Conseil d'Administration approuve le tableau des amortissements modifié mis en annexe qui est applicable à compter du 1er janvier 2023.

Nombre de membres présents ou de représentés : 26

Approbation à l'unanimité

Le Président du Conseil d'Administration
de l'Ecole Centrale de Nantes



Gérard CREUZET

Elle a été transmise au recteur de l'Académie de Nantes, chancelier des universités, le 17 mars 2023. La présente délibération a été publiée le 17 mars 2023.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

ANNEXE

Etat des durées d'amortissement par comptes		
Compte comptable à titre indicatif	Nature des Immobilisations	Durées modifiées
203	Frais de recherche et de développement	5
205	Brevets, licences	détaillé
205312	Logiciels informatiques	5
205313	Logiciels informatiques	7
201514	Logiciels informatiques	10
21316-21416	Bâtiments (Travaux neufs) , constructions légères	par composant
2135/2145	installations générales, Agencements, Aménagements des constructions	par composant
2145xx	Gros œuvre qui comprend les structures, les VRD, les charpentes...	55
2145xx	Couvert qui comprend les couvertures, l'étanchéité...	30
2145xx	Façade qui comprend les façades, les fenêtres, les bardages,,,	30
2145xx	IGT qui comprend le chauffage, la climatisation	20
2145xx	IGT qui comprend les ascenseurs, la sécurité... la plomberie, le câblage, l'électricité...	15
2145xx	Agencement qui comprend les cloisons, les chapes, la plâtrerie, les divers revêtements, Peinture	10
21226	Aménagements et agencements de terrains	20
215171	Installations complexes	10
215172	Installations complexes	20
215173	Installations complexes	30
215471	Matériel scientifique	5
215472	Matériel scientifique	10
215473	Matériel scientifique	7
215474	Matériel scientifique	2
215475	Matériel scientifique	3
2155	Matériel industriel (non utilisé)	5
215671	Matériel d'enseignement	5
215672	Matériel d'enseignement	10
215673	Matériel d'enseignement	7
215674	Matériel d'enseignement	3
215771	Agencements et aménagements du matériel et outillage	5
215772	Agencements et aménagements du matériel et outillage	10
215773	Agencements et aménagements du matériel et outillage	3
218161	Installations générales, Agencements, Aménagements divers affectés ou remis en dotation	5
218162	Installations générales, Agencements, Aménagements divers affectés ou remis en dotation	10
218163	Installations générales, Agencements, Aménagements divers affectés ou remis en dotation	7
21827	Matériel de transport	5
218317	Matériel de bureau	5
21847	Mobilier de bureau	10
218321	Matériel informatique	3
218322	Matériel informatique	5
218871	Matériels divers	5
218872	Matériels divers	10
218873	Matériels divers	7